

Comité de Défense d'Andenne
Rue de la Ferme Romaine 3
5300 Seilles

Le 22 avril 1991

Au Collège des bourgmestre
et échevins
Hôtel de Ville
5300 Andenne

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins,

Nous avons bien reçu votre honorée du 17 avril
et nous vous en remercions.

Une délégation de notre Comité assistera à
la réunion du lundi 29 avril. Pour éviter toute contestation
ultérieure sur les propos qui seront tenus à cette rencontre,
le C.D.A. enregistrera l'ensemble des entretiens.

En ce qui concerne la pétition, même si nous
avons largement dépassé les 4.000 signatures, elle est loin
d'être clôturée et elle continuera dans les mois qui viennent.
Elle ne peut donc pas être remise pour l'instant.

Quant à la représentativité de notre Comité,
vous auriez pu vous en rendre compte de visu en assistant à
l'assemblée générale du 19 avril qui a réuni la moitié des
150 membres et à laquelle nous avons invité individuellement
les échevins et conseillers et cela malgré nos moyens limités
en temps et en argent. Nous avons été étonnés de recevoir une
réponse collective de la part du Collège des bourgmestre et
échevins, les conseillers de votre parti n'ayant même pas la
courtoisie de réagir. Il est difficile de croire que tous les
élus de la majorité aient eu un empêchement à cette date alors
que la réunion avait été convoquée un mois auparavant.

Nous réitérons les exigences que nous avons
déjà formulées précédemment pour l'enquête scientifique. Le
C.D.A. demande de pouvoir nommer, aux frais de la Ville, deux
experts indépendants (donc pas commandités par la Ville, la
Région ou la SONAT) et connaître les termes du devis sur base
duquel l'équipe du Professeur SMITZ a été sélectionnée par la
SONAT.

La collaboration souhaitée entre le Collège et
le Comité de Défense d'Andenne n'est possible que si notre
groupement peut librement développer son argumentation dans le
Bulletin Communal. Donnons enfin vie à votre assertion "En ce
projet, nous n'avons au départ aucun a priori, ni pour ni
contre" (votre lettre du 17 avril).

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,
je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les
Echevins, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Manfred Peters
Président